

LE PRESIDENT.

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 12 juillet 2021 accordant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine « **Arts, Lettres, Langues** » mention « **Cinéma et audiovisuel** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

MASTER 1
Semestre 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Pascal Cesaro Suppléant(e) : Jean-Michel Durafour
Liste des membres : <ul style="list-style-type: none">- Thierry Roche- Caroline Renard <p><i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y</p> <ul style="list-style-type: none">- Marie Rebecchi- Guy Lambert
<u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> Liste des membres : Les enseignants chercheurs et enseignant présents dans ce jury
Semestre 2 et Jury de MASTER 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Pascal Cesaro Suppléant(e) : Jean-Michel Durafour
Liste des membres : <ul style="list-style-type: none">- Marie Rebecchi- Thierry Roche- <p><i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y</p>

- Guy Lambert
- Caroline Renard

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :
Liste des membres :

Les enseignants chercheurs présents dans ce jury

MASTER 2

Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme

Parcours-type : Écritures critiques, recherche et didactique de l'image

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Jean-Michel Durafour

Suppléant(e) : Guy Lambert

Liste des membres :

- Caroline renard
- Marie Rebecchi

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Thierry Millet
- Guy Lambert

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :
Liste des membres :

Les enseignants chercheurs présents dans ce jury

Parcours-type : Écritures documentaires : recherche et création

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Thierry Roche

Suppléant(e) : Caroline Renard

Liste des membres :

- Pascal Cesaro
- Séverine Mathieu

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y

- Guy Lambert
- Thierry Millet

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :
membres :

Les enseignants chercheurs et enseignante présents dans ce jury

Article 2 : Le Doyen de l'**UFR Arts, Lettres, Langues, Sciences humaines** et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix en Provence, le 31/10/2023

Pour le Président et par délégation,
Le Doyen de l'UFR ALLSH

